

M. J.-Armand Ménard, député de la circonscription électorale de Saint-Jean-Iberville-Napierville, est présenté par le très honorable L.-S. St-Laurent et l'honorable Roch Pinard.

M. Francis G. Power, député de la circonscription électorale de Québec-Sud, est présenté par le très honorable L.-S. St-Laurent et l'honorable Hugues Lapointe.

M. Jean-Paul St-Laurent, député de la circonscription électorale de Témiscouata, est présenté par le très honorable L.-S. St-Laurent et l'honorable Hugues Lapointe.

M. Joseph-Charles Van Horne, député de la circonscription électorale de Restigouche-Madawaska, est présenté par l'honorable George A. Drew et M. G. W. Montgomery.

M. Charles E. Rea, député de la circonscription électorale de Spadina, est présenté par l'honorable George A. Drew et M. Roland Michener.

LES SERMENTS D'OFFICE

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre) demande à déposer le bill n° 1 concernant la prestation des serments d'office.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.

DISCOURS DU TRÔNE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de vous informer que lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général aujourd'hui, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire aux deux Chambres. Afin d'éviter les erreurs, j'en ai obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Il m'est agréable de vous souhaiter la bienvenue au début de cette nouvelle année, au moment où vous reprenez vos travaux parlementaires.

Depuis la dernière session, des événements importants se sont déroulés sur le plan international. Les uns nous ont réjouis parce qu'ils diminuaient la tension sur certains points du globe, mais d'autres, malheureusement, ont eu l'effet opposé. Mes ministres restent persuadés que, pour prévenir la guerre, il faut maintenir les moyens de défense des pays libres. Une puissante Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et une protection suffisante pour notre continent sont, à leur avis, essentielles à la préservation de la paix et à la sécurité du Canada.

Mais la sécurité ne saurait dépendre des armes seulement. C'est pourquoi le gouvernement poursuit toujours, par voie de diplomatie et de négociations, ainsi que par l'entremise des Nations Unies et d'autres organismes internationaux, ses efforts en vue d'améliorer l'entente parmi les nations.

Les premiers ministres du Commonwealth se réuniront à Londres, en juin, pour étudier des questions d'intérêt commun. Mon premier ministre a accepté l'invitation d'assister à cette conférence.

[M. l'Orateur.]

Entre temps, mes ministres seront heureux d'accueillir à Ottawa, en février le premier ministre du Royaume-Uni et son secrétaire d'État aux Affaires étrangères.

A sa réunion annuelle, le Comité consultatif du Plan de Colombo a convenu que cette œuvre utile devrait se poursuivre pendant une autre période de temps. Vous serez invités à autoriser le Canada à continuer sa participation au Plan, de même qu'au Programme d'assistance technique des Nations Unies.

Une commission royale a été constituée pour faire enquête et rapport sur l'expansion et le financement de la télévision et de la radiodiffusion au Canada.

La Commission royale chargée de faire enquête et rapport sur nos perspectives économiques poursuit ses recherches.

La production nationale a été, au cours de l'année écoulée, la plus élevée de l'histoire de notre pays. Le nombre de travailleurs, hommes et femmes, a été plus grand que jamais. Nos récoltes ont été abondantes. Notre commerce a dépassé tous les sommets antérieurs. On a construit un nombre sans précédent de maisons.

Dans l'ensemble, le Canada a joui d'un niveau élevé de prospérité. Certains secteurs de l'économie n'ont pas bénéficié pleinement de cet accroissement de bien-être matériel. Ainsi, bien que les ventes de blé, au cours des cinq dernières années, aient atteint des chiffres encore jamais vus, une succession sans précédent de récoltes surabondantes a nécessité l'entreposage de stocks anormaux de céréales tant dans les élévateurs à grains que sur les fermes. Le manque d'espace dans les élévateurs a, dans une certaine mesure, empêché les producteurs de livrer leurs céréales aussi tôt qu'à l'ordinaire au cours de l'année de vente. Afin de fournir une source immédiate d'argent liquide là où il pourrait être nécessaire, mes ministres vous demanderont d'autoriser la garantie de prêts bancaires consentis aux producteurs et gagés sur leurs céréales.

Vous serez aussi appelés à autoriser la Trésorerie à acquitter les frais d'entreposage et d'intérêt, à compter du 1^{er} août 1955, à l'égard des quantités de blé que la Commission canadienne du blé détient en sus de ses reports normaux. Grâce à cette disposition, le montant versé aux producteurs ne sera pas diminué en raison de frais attribuables à des reports anormaux.

Il semble assuré que le niveau d'emploi, cet hiver, sera plus élevé que l'hiver dernier. Les améliorations que vous avez apportées, l'an dernier, à la loi sur l'assurance-chômage assureront une meilleure protection à ceux qui sont temporairement sans travail, surtout pendant la saison d'hiver. Plusieurs ministères et organismes gouvernementaux ont tâché d'établir leurs programmes de construction de manière à fournir plus de travail au cours de cette saison. Il est encourageant de constater que nombre d'autres employeurs s'efforcent de suivre la même ligne de conduite.

En octobre, mes ministres ont tenu, à Ottawa, une conférence avec les premiers ministres et des ministres de toutes les provinces, afin d'étudier les relations financières et autres entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Après ces utiles entretiens suivis d'échanges de lettres, mes ministres ont soumis à tous les gouvernements provinciaux une proposition précise à l'égard d'un régime fiscal sur le plan fédéral-provincial, qui entrerait en vigueur l'an prochain.

La conférence a confié à un comité de ministres de tous les gouvernements l'étude de programmes d'assurance-santé et les travaux de ce comité sont actuellement en cours.